

Réponse du Conseil administratif à la résolution du 28 avril 2015 de M^{me} et MM. Gary Bennaïm, Adrien Genecand, Grégoire Carasso et Marie Barbey: «Pour que le Conseil administratif soutienne la construction de logements dans le projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) et en particulier sur le site de la caserne des Vernets».

TEXTE DE LA RÉOLUTION

Considérant:

- les efforts déployés par le Conseil administratif, notamment au travers d'une convention signée avec d'autres communes, pour se signaler comme un acteur important du projet Praille-Acacias-Vernets;
- que le site de la caserne des Vernets est le seul emplacement d'importance situé sur le territoire de la Ville de Genève dans ce périmètre et que la possibilité de construire 1500 logements est une opportunité à concrétiser rapidement;
- que le Canton a accepté un budget pour faciliter la transition des infrastructures militaires actuellement présentes sur le site de la caserne des Vernets et donner le coup d'envoi à ce projet;
- que ledit budget a été attaqué par un référendum, ce qui risque de paralyser le développement de ces logements pendant plusieurs années,

le Conseil municipal, réaffirmant sa ferme détermination à voir des logements sortir de terre au plus vite sur le site de la caserne des Vernets, demande au Conseil administratif de défendre cette position, y compris en s'opposant au référendum, dans les limites autorisées par la loi sur l'exercice des droits politiques.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif soutient l'objectif d'une mutation urbaine du périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV), ce qu'il a démontré notamment par l'important investissement des départements concernés dans le processus de planification de ce territoire (élaboration, puis adoption du plan directeur de quartier) et dans les différents projets en cours.

Le terrain de la caserne des Vernets constitue, de par ses dimensions et sa position centrale, un site stratégique pour le développement du PAV. C'est aussi la première étape de l'édification du PAV qui permettra la mise à disposition de 1500 logements, dont 66% de logements sociaux, ainsi que 24 000 m² d'activités, de 8000 m² d'équipements et de commerces, ainsi que d'un groupe scolaire. De plus, le Conseil administratif rappelle que la Fondation pour le logement social de la Ville de Genève fera partie des constructeurs du quartier des Vernets.

Face à la pénurie de logements qui sévit à Genève depuis plusieurs années, qui plonge de nombreux Genevois-e-s dans la précarité et qui nécessite une action déterminée des pouvoirs publics, le Conseil administratif a apporté son soutien à ce projet, qu'il a rappelé par communiqué de presse le 10 février 2016.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani